

DEMANDE D'ANNULATION

Année Universitaire 2018/2019

Demande devant parvenir le 10 octobre 2018

(cachet de la poste faisant foi)

Nom : Prénom :

N° étudiant : N° de téléphone :

Adresse mail :@u-psud.fr

Adresse postale :

DIPLOME PREPARE :

- Licence 1 Droit Economie Gestion
 Licence 2 Licence 3 Master 1 Master 2

Etudiant inscrit et renonçant à son inscription au plus tard le 10 octobre

Pièces à joindre obligatoirement

- Le formulaire dûment rempli, daté et signé,
- La planche de certificats de scolarité et la carte d'étudiant de l'Université Paris-Sud,

Etudiant inscrit et renonçant à son inscription après le 10 octobre (mais transfert vers une autre université)

Pièces à joindre obligatoirement

- Le formulaire dûment rempli daté et signé,
- La planche de certificats de scolarité et la carte d'étudiant de l'Université Paris-Sud,
- Une photocopie du certificat de scolarité de l'université d'accueil,

Etudiant inscrit et renonçant à son inscription pour convenance personnelle après le 10 octobre

Pièces à joindre obligatoirement

- Le formulaire dûment rempli, daté et signé,
- La planche de certificats de scolarité et la carte d'étudiant de l'Université Paris-Sud.

REMARQUE

Si votre demande d'annulation administrative doit faire suite à une demande de remboursement, merci de nous transmettre l'imprimé correspondant.

Date et signature de l'étudiant

Demande à adresser à :

UFR droit économie gestion – Section Accueil et Vie de l'Etudiant – Bureau B9 – 54 Boulevard Desgranges – 92330 SCEAUX

Les demandes de remboursement seront effectives dès lors que la totalité de vos droits d'inscription auront été acquittés. Un courrier d'information vous sera transmis. Votre demande sera alors traitée par l'agence comptable d'Orsay. Aussi, un délai d'environ trois mois est à prévoir après réception de celui-ci.